

Nouveau conduit support de plume pour porte-plume à réservoir.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

Demandé le 24 octobre 1956, à 15^h 24^m, à Paris.

Délivré le 23 juin 1958. — Publié le 12 novembre 1958.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention se rapporte à un porte-plume réservoir du genre comportant un réservoir d'encre liquide, une plume et un canal d'alimentation.

Elle concerne plus particulièrement le canal d'alimentation, appelé communément conduit, et qui sert de fixateur de la plume par emmanchement à force dans l'extrémité avant du porte-plume à réservoir.

La figure 1 représente, à titre d'exemple non limitatif de l'invention, l'extrémité avant d'un porte-plume réservoir, la plume 5 est serrée vigoureusement par emmanchement entre le conduit 6 ordinairement cylindrique et la partie avant du stylo 7 communément dénommée section. Le corps 8 du porte-plume réservoir se visse sur la partie arrière de la section 7. Le sachet à encre 9 généralement en caoutchouc se monte par élasticité et collage sur la partie arrière de la section 6.

La plume est généralement percée en 10 d'un trou qui sert au passage des bulles d'air rentrant à l'intérieur du réservoir d'encre pour compenser l'écoulement de l'encre. Ce trou 10 aboutit dans un canal 12 creusé dans le conduit. Des canaux capillaires 11 sont creusés au fond du premier canal 12 et servent à l'alimentation de la plume en encre.

La figure 2 représente la coupe en *m, n* de la figure 1.

Les plumes de porte-plume réservoir sont généralement d'épaisseur croissante de la partie arrière jusqu'à la pointe. Elles sont de plus fendues sur une certaine longueur en partant de la pointe et généralement jusqu'au trou 10. Pour que l'alimentation en encre de la plume soit régulière et continue, l'expérience a montré qu'il était nécessaire que cette plume épouse parfaitement la forme du conduit sur une certaine portion avoisinant les canaux d'alimentation d'encre et de rentrée d'air, et ce jusqu'à l'extrémité du conduit qui

doit venir sous la plume le plus près possible de la pointe, sans toutefois gêner l'usager.

On conçoit que l'ajustage de la plume sur le conduit soit une chose délicate, le conduit manquant de l'élasticité nécessaire pour épouser la surface interne de la plume. Le défaut d'ajustage entraîne une alimentation irrégulière de la plume, des pannes d'encre et le séchage de l'encre entre la plume et le conduit.

Les bacs de la plume sont écartés ou la plume elle-même ne touche plus le conduit.

Pour obvier à ces inconvénients et suivant la présente invention, on pratique dans le conduit une fente 13, figure 3, de longueur convenable, qui varie avec les dimensions de la plume et à une distance sous la plume telle que la languette 14 soit suffisamment souple pour épouser normalement sans aucun artifice la surface interne de la plume.

L'expérience a de plus démontré que si la fente 13, figure 4 (coupe *ab* de la figure 3) vient déboucher faiblement dans les canaux 11 et qu'elle ait une épaisseur capillaire, elle forme capacité de réserve qui peut pallier aux irrégularités d'alimentation qui peuvent se produire et provoque toujours l'humidification de la plume.

La forme, l'épaisseur et la direction de cette fente par rapport à l'axe du conduit peuvent être quelconques si elles sont appropriées au résultat recherché et elles peuvent être multiples comme le montre la figure 5.

RÉSUMÉ

Conduit d'amenée d'encre à la plume d'un porte-plume réservoir caractérisé par les points suivants pris ensemble ou séparément :

1° Le conduit d'encre possède une ou plusieurs fentes sous l'emplacement de la plume afin de lui donner l'élasticité nécessaire pour qu'il épouse la forme de la partie interne de la plume en contact avec lui;

[1.166.468]

-- 2 --

2° La ou les fentes sont capillaires et constituent une réserve d'encre régularisant le débit de la plume et pouvant communiquer avec les canaux d'amenée d'encre du réservoir à la plume.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE.

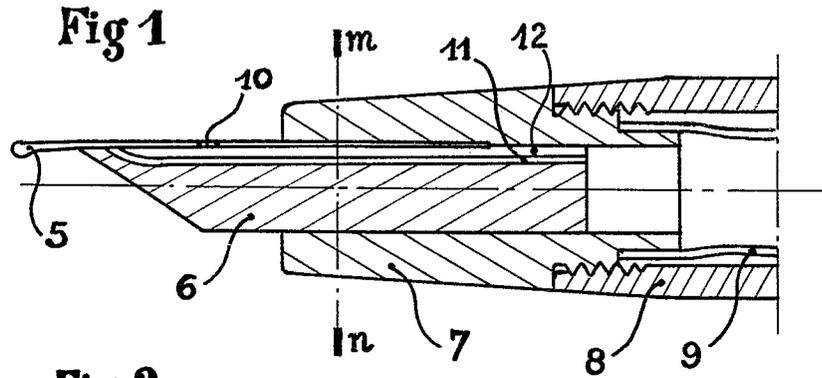


Fig 2

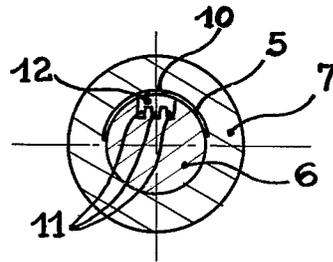


Fig 3

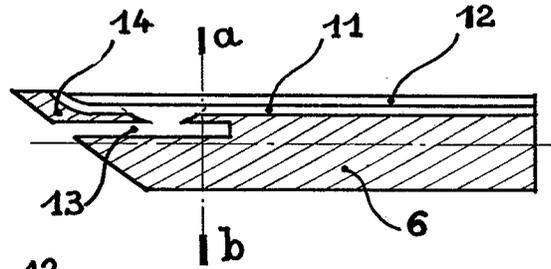


Fig 4

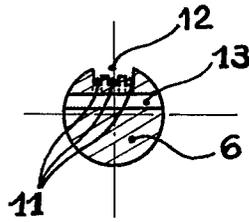


Fig 5

